

## *Rappel des modifications de la collecte des déchets sur le secteur du Mortainais*

### *Modification de collecte liée au jour férié*

Le lundi 2 avril étant férié, la collecte des ordures ménagères est décalée au lendemain. Celle des jours suivants également.

Lundi 2 avril (fériel)	Mardi 3 avril	Mercredi 4 avril	Jeudi 5 avril	Vendredi 6 avril
Collecte décalée au				
Mardi 3 avril	Mercredi 4 avril	Jeudi 5 avril	Vendredi 6 avril	Samedi 7 avril

### *Collecte des ordures ménagères en sacs translucides*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les **ordures ménagères** peuvent être présentées à la collecte **dans des sacs translucides** fournis par la collectivité.

Pendant 3 mois, les habitants du Mortainais avaient toujours la possibilité d'utiliser des sacs noirs.

**A partir du 1<sup>er</sup> avril,  
seuls les sacs translucides seront collectés.**

Ils sont disponibles en 30 ou 50 litres et sont à retirer gratuitement dans votre mairie.

### *L'intérêt des sacs translucides ?*

Les sacs translucides ont plusieurs intérêts :

- Collecter uniquement les déchets des habitants de l'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
- Inciter les habitants à trier davantage et ainsi augmenter la part des déchets recyclés
- Diminuer le gisement d'ordures ménagères destiné à l'enfouissement ou à l'incinération
- Permettre aux agents de collecte ou aux ambassadeurs du tri de contrôler la qualité du tri des habitants
- Eviter aux habitants d'acheter des sacs poubelles

### *Pour tous renseignements contacter le service déchets :*

Tél. : 02 33 68 68 96

E-mail : [service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr)

Situé au Pôle territorial de Saint-James / Pontorson

1 rue Maxime de Coniac – 50240 Saint-James